

Information Mobilité

ÉQUIPEMENTS POUR L'UTILISATION DE TROTINETTE ÉLECTRIQUE

RECOMMANDÉ

OBLIGATOIRE

Casque audio ou écouteurs INTERDITS



Vêtement réfléchissant OBLIGATOIRE la nuit ou si la visibilité est réduite.



RECOMMANDÉ le reste du temps

Casque

Avertisseur sonore

Système de freinage

Feux de position avant et arrière

Catadioptres arrière et latéraux

ASSURANCE DE CIRCULATION OBLIGATOIRE



INTERDIT aux moins de 14 ans



1 seule personne sur la trottinette



Vitesse du véhicule limitée à 25 km/h (par construction ou par bridage)



Trottoirs INTERDITS